

BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ BOTANIQUE
DE LYON

COMPTES RENDUS DES SÉANCES

SECONDE SÉRIE

IX

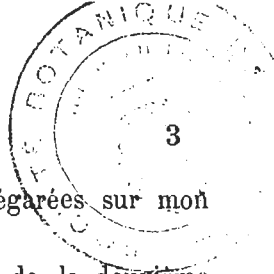
1891



SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ
AU PALAIS-DES-ARTS, PLACE DES TERREAUX

GEORG, Libraire, rue de la République, 65

1891



je ne regretterais plus autant que vos voix se soient égarées sur mon nom.

M. Nisius Roux donne lecture du compte-rendu de la deuxième partie de son herborisation en Maurienne.

Le 16 Août à 4 heures du matin, il quittait Modane sous la conduite du guide Jacob et à midi atteignait le sommet du Mont-Thabor, (3.181 mètres). Dans cette longue montée ses recherches furent moins fructueuses que celles qu'il avait faites la veille au col de Chavière. En effet les prairies de Notre-Dame-de-Charmet étaient fauchées, les pâturages de Replanetta envahis par les moutons et le Thabor presque entièrement couvert de neiges ; il ne put récolter que 145 espèces (voir le tome XVII de nos Annales). Il croit cependant qu'une herborisation faite en Juillet jusqu'au col de la Saume (2.445 mètres) donnerait de meilleurs résultats.

En toutes saisons, il dissuade les botanistes de tenter l'ascension du cône terminal du Thabor qui ne leur donnerait que la satisfaction de contempler une admirable vue des Alpes.

SÉANCE DU 20 JANVIER 1891.

PRÉSIDENTE DE M. LACHMANN.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

La Société a reçu :

Journal de botanique dirigé par M. Morot ; V, 1. — Journal de la Société nationale d'horticulture de France ; XII, 12. — Revue savoisienne ; 11, 12, 1890. — California Academy of sciences ; Occasional papers, 12, 1890.

COMMUNICATIONS.

M. Francisque MOREL, donne lecture du compte-rendu suivant :

HERBORISATIONS AUTOUR DE BRIANÇON ; LE GRANON.

Nous étions partis de Lyon avec le projet d'aller au Mont-Viso, en passant par le Lautaret et Briançon, mais arrivés dans cette ville le

20 juillet et voyant toutes les hauteurs couvertes de neige, nous fûmes, à notre grand regret, obligés de renoncer à la dernière partie de notre programme et de nous borner à faire quelques promenades autour de Briançon.

Plusieurs d'entre vous connaissent de vue les superbes montagnes du Briançonnais, et tous vous avez lu leur description au point de vue oréographique et géologique aussi bien que sous le rapport botanique dans l'intéressante notice publiée par notre dévoué secrétaire général; je n'ai pas la prétention de continuer son remarquable travail en donnant une statistique complète de la Flore briançonnaise, et en y ajoutant des remarques sur les formes affines pour l'étude desquelles je manque d'enthousiasme. Je désire seulement, suivant un précepte célèbre

De mon sujet ne prendre que la fleur.

Notre première herborisation, qui ne devait durer que quelques heures et se borner à explorer aux abords immédiats de la ville les pentes boisées situées au dessous du fort des Têtes, nous obligea cependant à une démarche d'une exceptionnelle gravité, puisqu'il ne s'agissait rien moins que de franchir le Pont du Diable.

Notre témérité n'eût point de suite fâcheuse, et, guidés par l'aimable capitaine Lannes nous trouvâmes le rare *Astragalus austriacus* qui abonde et dont c'était l'unique station française connue avant que M. Neyra en découvrit une seconde à Matachard, au pied du Mont-Aurouse. En même temps que nous récoltions cette rareté, nous pûmes faire provision de *Bupleurum gramineum*.

Les bois sur le bord desquels nous nous trouvions de même que tous ceux qui étaient en vue sont composés principalement de Pin à crochet des montagnes, *Pinus uncinata*. Depuis notre départ de Grenoble nous avons assisté à deux transformations bien tranchées dans la nature des grands massifs forestiers.

Depuis Séchilienne jusqu'au Bourg-d'Oisans et même plus loin, c'est le Sapin qui constitue le revêtement des montagnes; à la Grave et au Villard-d'Arène le Mélèze le remplace pour la plus grosse part et enfin celui-ci se trouve dominé par le *Pinus uncinata* dans le Briançonnais.

Au-dessus des montagnes boisées, dans le fond du paysage, en remontant la Durance, une haute sommité encore coiffée d'un capuchon de neige domine largement l'horizon, c'est le Chaberton.

Après déjeuner chacun va isolément à ses affaires, j'en profite pour faire une promenade en bas de la ville autour de la gare et sur les bords de la Durance et de la Guisanne.

Dans les moissons je vois abonder *Adonis aestivalis* dont je recueillis quelques échantillons pour mes compagnons. — Pendant toute la durée de mon excursion j'ai été poursuivi par la vue obsédante du Chaberton.

Le lendemain, bien avant le jour, le pavé sonore des rues briançonnaises retentit sous la double ferrure de nos souliers et de nos bâtons. Nous allons remonter la Durance, jusqu'à la Vachette, nous engager le long de la Clarée jusqu'à Val-des-Prés et de là remonter sur les hauteurs de Granon.

Inutile de vous raconter le charme de ce départ nocturne où les yeux brouillés de sommeil s'ouvrent peu à peu à la fraîcheur du matin.

Au moins à la faveur de cette obscurité échapperons-nous à l'obsession du Chaberton. — Pas du tout, le voilà en face de nous qui se dresse au sortir de Briançon.

Son front blanc dans la nuit semble une aube éternelle et c'est justement à sa rencontre que nous marchons. Je reprends silencieusement mon pas résigné; nous marchons vite pour arriver le plus haut possible avant la chaleur.

Arrivés à Val-des-Prés avec le jour nous récoltons dans les Seigles le beau *Vicia onobrychioidea* et *Odontites lanceolata*; dans les jardins nous voyons *Ligusticum officinale*, cultivé.

Bientôt nous arrivons aux premiers arbres de la forêt à travers laquelle nous allons commencer notre ascension et notre herborisation. Sur la lisière du bois le *Prunus brigantia* plie sous le poids de ses fruits.

Les talus du rocailleux chemin nous présentent bientôt :

Alsine striata.

Lathyrus heterophyllus.

Ononis rotundifolia.

qui se distingue de ses congénères *silvestris* et *latifolius* par ses feuilles supérieures et moyennes à deux paires de folioles.

Un peu plus haut commencent à apparaître :

Pirola rotundifolia.

Pirola chlorantha.

» *minor.*

Cette dernière est plus rare ; les descriptions n'arrivent peut être pas à la différencier d'une façon bien claire de sa voisine, mais sur le vif la chose est des plus facile.

Quelques prairies formant clairières coupent de temps en temps la continuité du bois, leur exploration ne nous offre rien de bien nouveau :

Leucanthemum atratum.
Trifolium badium.
Centaurea uniflora.

Polygala alpestre.
Linum alpinum.
Dianthus vaginatus.

que je prendrais fort bien pour le vulgaire *D. Carthusianorum*.

Mais voilà du nouveau, une exclamation triomphante nous l'annonce : c'est la jolie et délicate *Pirola uniflora* !

Elle est là, sous les Mélézes, assez abondante pour satisfaire notre avidité surexcitée ; à côté vient la *Coronilla vaginialis*.

L'abondance de l'*Hepatica triloba* dans ces parages, tente notre ami Ginet qui en fait un véritable ballot.

M. Lannes nous montre le *Ranunculus aduncus*, plante fort remarquable qui établit une transition entre le *R. acris* dont elle a le port et le *R. montanus* dont elle se rapproche par la fleur :

A la partie supérieure de la forêt, au commencement des grandes prairies où nous allons entrer, se trouve un groupe important de chalets.

On peut récolter dans leur voisinage :

Phyteuma betonicifolium.
Veronica bellidifolia.
Thesium alpinum.
Thalictrum minus.
Tragopogon crocifolius.
Crepis (Soyera) montana.
Meum athamanticum.

Potentilla grandiflora.
Veronica grandiflora (Allionii).
Pedicularis verticillata.
Hypochæris maculata.
Crepis aurea.
Carex cæspitosa.
Botrychium lunatum.

Ce dernier avec des proportions inaccoutumées. En se rapprochant du sommet des pelouses nous remarquons l'abondance de l'*Orchis niger* ; cette espèce vient ordinairement par pieds isolés, ici nous les trouvons réunis en touffes de quatre ou cinq pieds fleuris et M. Ginet en arrache une qui ne compte pas moins de douze épis épanouis à la fois.

Les parties sèches et rocailleuses nous donnent :

Alsine verna.	Spargula repens (glabra Willd.).
Alsine mucronata.	Crepis albida.
Thalictrum minus.	Hieracium lanatum.
Sedum atratum.	Erysimum helveticum.
Alyssum alpestre.	Thesium alpinum.
Dianthus neglectus.	Dianthus orophilus.
Veronica saxatilis.	Armeria alpina.
Erigeron glandulosus (Villarsii Bell.).	

Les pelouses les plus élevées sont enfin atteintes et nos boîtes s'ouvrent pour recevoir :

Gentiana nivalis.	Erigeron uniflorus.
Gregoria lutea (Vitaliana).	Trifolium pratense var. pannonicum.
Alopecurus capitatus (Gerardi).	

Nous ne découvrons pas tout de suite *Lychnis alpina*, ce n'est qu'après d'assez longues et minutieuses recherches que nous finissons par en rencontrer une petite station, très limitée et composée de plantes maigres et souffreteuses. — Tel qu'il est néanmoins nous ne le dédaignons pas, et il vient accroître notre butin.

Ces récoltes faites, nous pouvons songer à nous reconforter ce que nous faisons avec ce contentement que donnent une santé parfaite, une conscience pure, et un robuste appétit.

En collationnant, nous causons, de plantes naturellement ; notre collègue M. Nisius Roux tire successivement de sa mémoire une liste de *desiderata*, assez longue pour occuper toute une existence de botaniste. M. Lannes l'écoute imperturbablement, mais nous ne tardons guère à nous apercevoir que les paroles de notre ami ne sont pas tombées dans l'oreille d'un sourd.

Parmi les plantes désirées se trouvait *Campanula spicata*. Notre guide nous conduit dans une pelouse rocailleuse qui en était toute bleue l'année précédente. Malheureusement cette Campanule est bisannuelle et nous ne parvenons pas à mettre la main sur d'autres échantillons que des hampes passées depuis un an, et des rosettes se préparant à monter l'année suivante.

Au pied de la montagne, dans les broussailles qui bordent les forêts avant d'entrer sur le territoire cultivé de Val-des-Prés nous passons sans nous douter du voisinage du Prunier de Briançon ; c'est encore à l'attention de M. Lannes que nous sommes redevables de cette récolte.

Enfin à la Vachette nous tournions à droite pour regagner notre gîte content de notre journée, quand nous voyons de nouveau notre complaisant cicérone ralentir le pas en inspectant une prairie humide sur les bords de la Clarée où sont déposés des bois.

Elle est pleine d'*Ophrys triorchis*, et tout ce que nous avons d'outils propres à l'extraction est employé avec une hâte fiévreuse à nous procurer des échantillons de cette rare Orchidée qui présente une curieuse particularité. Lorsqu'elle est jeune, elle ne porte sous la tige qu'un seul tubercule apparent. Les botanistes qui ne l'ont connue que dans cet état l'ont appelée *Ophrys* (ou *Herminium*) *monorchis*.

Lorsqu'on récolte des individus arrivés à la dernière période végétative, on voit, outre le tubercule qui a servi à nourrir la plante pendant l'année, deux autres tubercules plus petits dont chacun est suspendu à l'extrémité d'une racine distincte. La plante adulte mérite donc bien le nom d'*Ophrys triorchis* (voyez Flore de Cariot et Saint-Lager page 809).

M. VIVIAND-MOREL, présente une note sur le *Polypodium cambricum* et plusieurs échantillons d'*Asplenium* au sujet desquels il fait les communications suivantes :

Polypodium cambricum.

Quelques auteurs rapportent en variété le *Polypodium cambricum* L. au *P. vulgare*, du même auteur.

Je ne citerai comme mémoire que Grenier et Godron, qui suivant que les segments des frondes du *P. vulgare* sont entiers, dentés, ou profondément pennatilobés, en font les variétés *A. genuinum*, *B. serratum* ou *C. cambricum*.

Cette variété *cambricum*, ils la signalent en Corse d'après Requier. Je ne la trouve cependant pas mentionnée dans le catalogue des Plantes indigènes de la Corse, par M. de Marsilly, publié en 1872.

Godron dans sa *Flore jurassique* ne la mentionne pas non plus.

La Flore de l'abbé Cariot la signale d'après le R. P. Jacquard dans les ruines du château de Bourdeau.

Si la variété *cambricum* du *Polypod. vulgare* L. dont il est ici question peut être considérée comme synonyme du *Polypodium cambricum*.

cum L. il est plus que probable que c'est une plante beaucoup plus répandue qu'on ne croit généralement.

Je ne crois pas, toutefois, qu'il faille identifier les deux plantes et je pense qu'on a eu tort d'assimiler la forme de *P. vulgare*, à segments de la base des frondes pennatilobés, au *P. cambricum* L.

Linné n'est généralement pas suspect de création d'espèces affines. Ce n'est pas un pulvérisateur, ni un morceleur, et il a plus fait de synthèse que d'analyse. Or la plante qui nous occupe est bien une forme, très curieuse il est vrai, mais une simple forme de *P. vulgare*. Il me répugne d'y voir le *P. cambricum*.

D'autre part, on cultive dans les jardins un *Polypodium cambricum*, qu'on ne saurait sous aucun rapport réunir en variété au *P. vulgare*.

J'ai reçu cette plante des cultures anglaises, je l'ai vue en Suisse et dans plusieurs établissements en France, toujours avec sa même phytionomie.

Je serais donc tenté de conclure qu'il ne convient pas de considérer la variété *cambricum* des *Flores françaises* comme un simple synonyme du *P. cambricum* L.

Dans tous les cas je conclus que c'est une question à étudier et à tirer au clair.

Sur une espèce d'*Asplenium*.

En examinant les plantes distribuées, dans le cours de ces dernières années, par la Société Rochelaise, mon attention fut attirée par une Fougère d'aspect singulier, récoltée à Lempdes (Haute-Loire), par M. Girardet, pharmacien dans le pays.

Cette plante était étiquetée :

Asplenium Halleri D. C. v. *intermedium* ?

Rochers granitiques à Lempdes (Haute-Loire).

Au dessous de l'étiquette était consignée l'observation suivante :

« Je prie chaque membre de la Société de vouloir déterminer cette plante qui pour moi, n'est ni l'*A. Halleri*, ni l'*A. lanceolatum*, ni

l'*A. fontanum*. Je lui donne le nom d'*intermedium* et laisse à la Société le soin de la déterminer. »

Ne reconnaissant pas l'*Asplenium Halleri* que j'ai très souvent récolté dans le Lyonnais, le Bugey ou les Alpes, et, trouvant à première vue que la plante de Lempdes se rapportait plutôt à l'*A. lanceolatum*, je demandais quelques renseignements à M. Girardet, qui voulut bien m'écrire la lettre que voici :

Lempdes, le 31 Janvier, 1890.

Monsieur VIVIAND-MOREL,

« J'ai en effet envoyé à la Société Rochelaise une fougère sous le nom d'*Asplenium Halleri* v. *intermedium*? en laissant les membres de cette Société libres de lui fixer définitivement son nom.

« En 1878 j'avais déjà fourni cette plante à la Société Helvétique, dont j'étais membre, sous le nom d'*Asplenium lanceolatum* Huds. qui a été accepté sans observation.

« Mais depuis 1878, j'ai eu et j'ai sous les yeux l'*Asplenium lanceolatum* Huds. offert par le regretté botaniste Lamotte, et venant de l'Allier.

« Il diffère complètement de l'*Asplenium Halleri* de Lempdes. La variété *fontanum* donnée en même temps par le même botaniste en diffère encore bien plus. De l'avis de Lamotte et de plusieurs distingués botanistes du Puy-de-Dôme, cette plante de Lempdes n'est point le *lanceolatum* Huds. ni le *fontanum*, ni le véritable *Halleri* D. C. décrit dans Boreau, (Flore du centre de la France), vu que Boreau dans sa flore donne à cette plante la taille de six à douze centimètres, et la flore de Grenier et Godron accuse une taille de un à trois décimètres. Mais Grenier et Godron se rapprochent certainement davantage de la vérité.

« Voici d'abord par la poste un petit colis de ma plante que je viens d'aller chercher toute fraîche afin de vous faciliter son étude. Vous voudrez bien remarquer que j'ai pris plaisir à vous laisser les anciennes frondes afin de bien voir qu'elles sont entièrement couvertes de fructifications.

« J'ai reçu une lettre de M. Giraudias, membre de la société Rochelaise, me disant qu'il avait des échantillons d'*Asplenium* distribué

« par M. Legrand, autant que je puisse me souvenir, venant du « Forez, qui lui avait donné le nom d'*Asplenium Foreziacum*; mais « n'ayant jamais eu sous les yeux cette plante du Forez, je n'ai pu en « faire la différence. Les *Asplenium Halleri* D. C., *lanceolatum* Huds., « *obovatum* variété du *lanceolatum* ni la variété *intermedium* n'ont « jamais, que je sache, été trouvés dans le Puy-de-Dôme.....»

On a pu lire au cours de cette lettre, que M. Giraudias déclarait avoir reçu de M. A. Legrand une Fougère étiquetée *Asplenium Halleri* v. *foreziacum* qui lui paraissait identique à la plante distribuée par M. Girardet.

Il était intéressant d'avoir la description de cette variété. Malgré toutes nos recherches bibliographiques, nous n'avons pu recueillir à ce sujet que la note suivante, imprimée à la page 161 du *Bulletin de la Société botanique de France*, séance du 26 Février 1869, sous le titre « *Quelques remarques sur la végétation de la plaine du Forez, par M. Legrand.* »

Voici cette note :

L'*Asplenium Halleri* D. C. est une espèce variable. Ni le type (*pedicularifolium* Koch; F. Schultz. Herb. norm. n. 782 bis) ni le *fontanum*, n'habitent les environs de Montbrison. La forme qui y croit abondamment a, au premier abord, le port de l'*A. lanceolatum*; mais une étude plus attentive la fait rapporter à l'*A. Halleri*. Elle en diffère toutefois par ses larges proportions, les segments deux ou trois fois plus grands à divisions moins profondes et souvent seulement dentées. Je l'appelle *A. Halleri* v. *foreziacum*.

M. Legrand ne donnant, pour rattacher sa plante à l'*A. Halleri* plutôt qu'à l'*A. lanceolatum*, aucune raison décisive, j'ai pensé qu'il y avait lieu de rechercher si son appréciation était réellement fondée.

La question peut donc se résumer ainsi :

Les caractères spécifiques des *Asplenium Halleri* D. C. et *lanceolatum* Huds. sont-ils assez nets pour que les botanistes puissent rattacher, avec certitude, à l'une ou à l'autre de ces deux espèces les formes intermédiaires qu'on en observe çà et là en France et ailleurs ?

Cette question n'est pas facile à résoudre à cause de l'ambiguïté des descriptions données par les auteurs.

Grenier et Godron décrivent dans les termes suivants ces deux *Asplenium* :

A. Halleri D. C. — « Frondes de 1 à 3 décimètres, glabres, d'un vert gai, lancéolées ou oblongues-lancéolées, *pennatiséquées*, à segments *ovales pennatifides* ou *pennatilobés* seulement à la base ; lobes ou lobules des segments obovés ou rhomboïdo-ovales et dentés, à dents *mucronées-spinuleuses* ; pétioles plus court que le limbe. Indusium très entier au bord, souche épaisse cespiteuse. »

B. fontanum. — Segments ovales tronqués à la base, paraissant entiers, mais divisés en 3-5 lobes contigus et arrondis entiers ou denticulés : Jura, Auvergne, Alpes, Pyrénées, Basses-Pyrénées, Orient, Creuse et Lozère.

A. lanceolatum Huds. — Frondes de un à trois décim. d'un vert clair, lancéolées, *bipennatiséquées*, segments ovales-lancéolés ou ovales, aigus ou obtus, pennatiséqués (ceux du sommet exceptés) formés de 7 à 9 lobes rapprochés et incombants qui se réduisent à trois et même à un seul près du sommet de la fronde ; lobes ovales-élargis, cunéiformes à la base et pétiolulés crénelés-dentés à dents acuminées et mucronulées ou obtuses ; rachis brunâtre à la base, vert dans le restant de la longueur, plus court que le limbe dont les segments inférieurs, plus écartés et souvent réfléchis, sont seulement un peu plus courts que ceux du milieu de la fronde. Groupe de sporanges suborbiculaires. Souches cespiteuses.

Cette plante a le port de l'*Halleri*, mais avec des lobes et lobules 4 et 6 fois plus grands.

B. obovatum. — Lobes largement obovés-suborbiculaires, obscurément crénelés, à dents très courtes et sub-obtuses. *A. obovatum*. Viv.

Hab. Rochers humides dans tout l'Ouest.

B. Dans le Midi, Toulon, Hyères, Corse ; se retrouve dans tout l'Ouest avec tous les intermédiaires ; tandis qu'en Provence et en Corse nous ne connaissons que la variété *B.*

Si on compare ces deux descriptions, on voit de suite que les plantes ayant servi à les faire ont un certain nombre de caractères communs et plusieurs points de contact : elles peuvent avoir la même taille, un à trois décimètres ; les feuilles une forme voisine (*lancéolées*) ; le rachis plus court que le limbe, etc., et, comme le disent les descrip-

teurs, l'*A. lanceolatum*, a le port de l'*Halleri* avec des lobes et lobules quatre à six fois plus grands.

Toutefois, l'*A. lanceolatum* aurait les feuilles *bi-pennatiséquées* avec les segments *pennatiséqués* (ceux du sommet exceptés) et fournies de sept à neuf lobes ; tandis que l'*A. Halleri*, aurait ses frondes seulement *pennatiséquées*, à segments ovales *pennatifides* ou pennatilobés seulement à la base.

A ne considérer que les caractères tirés de la découpeure des frondes, quoique la plante de Lempdes (et probablement celle du Forez), soit très distincte, à première inspection, de l'*A. Halleri* D. C. il serait permis de l'y rapporter en variété à cause de ses feuilles seulement *pennatiséquées*, plutôt qu'à l'*A. lanceolatum* dont elle a le faciès, surtout chez les grands individus.

La question serait de savoir quelle importance il faut attribuer à cette division des frondes. En effet, si on lui accordait une valeur de premier ordre, supérieure aux autres caractères, la conclusion tirée par M. A. Legrand devrait être acceptée sans hésitation.

Mais le fait d'avoir les frondes *bi-pennatiséquées* ou simplement *pennatiséquées*, surtout étant donné qu'elle est quelquefois un peu obscure chez certains individus de l'un ou l'autre des deux types en question, doit-il réellement être considéré comme un caractère différentiel primant tous les autres ? Nous ne le pensons pas.

Si la plante de Lempdes a les frondes simplement *pennatiséquées* de l'*A. Halleri* D. C., elle n'en a ni l'aspect d'ensemble, ni la forme des lobes ou lobules, ni les dents mucronées-spinuleuses, ni la forme des sporanges ni la persistance de l'indusium, qu'elle emprunte à l'*A. lanceolatum* Huds.

L'*Asplenium lanceolatum* Huds, qui est une espèce des rochers humides de l'Orient, compte des variations importantes dont il faudrait étudier les caractères individuels pour s'assurer de ses vrais caractères spécifiques. On pourrait alors avec certitude savoir si elle a toujours des frondes rigoureusement *bi-pennatiséquées* et ne les présente jamais simplement *pennatiséquées*.

Grenier rattache en simple v. à l'*A. lanceolatum* Huds, l'*A. obovatum* Pic, qui est surtout une espèce méridionale dont Gussone a donné un dessin. Si on compare la plante de Lempdes, surtout les forts individus, avec la figure donnée par le botaniste italien, de l'*A. obovatum*,

on voit que les deux plantes ont des caractères communs, notamment ceux de la taille, de la forme des lobes obtus disposés de la même manière le long du rachis, enfin les sporanges ont même forme et même grosseur.

D'autre part, si on compare sur le vif les groupes de sporanges de l'*Asplenium Halleri* à ceux de l'*A. lanceolatum*, on les trouve dès le premier abord très distincts entre eux, et leur seule inspection suffit pour distinguer fort nettement les deux espèces.

Tandis qu'ils sont nettement orbiculaires ou suborbiculaires dans l'*Asplenium lanceolatum*, ils affectent au contraire, chez l'*A. Halleri* une forme irrégulière. Chez l'*A. lanceolatum*, l'indusium est très fugace et les sporanges forment de petits mamelons très saillants et réguliers. Chez l'*Halleri* l'indusium persiste longtemps et forme des saillies qui donnent à la page inférieure de la fronde un aspect presque hérissé.

En outre, l'*A. Halleri* a généralement ses segments comme crispés au dedans, tandis qu'ils sont presque plans dans l'*A. lanceolatum*.

Les auteurs s'accordant assez pour limiter l'habitat de l'*A. obovatum* au littoral de la Méditerranée, il serait intéressant de voir remonter une forme de cette espèce jusque dans le Forez et le Velay et peut-être dans l'Auvergne.

Le fait ne serait d'ailleurs pas plus extraordinaire que pour l'*Adiantum Capillus Veneris*, que nous trouvons à Lyon et dans le Bugey.

SÉANCE DU 3 FÉVRIER 1891

PRÉSIDENTE DE M. LE D^r GABRIEL ROUX

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

La Société à reçu :

Revue des travaux scientifiques ; X, 5, 6, 7, 8. — Bulletin de la Société botanique de France ; XXXVII, revue bibliographique D. — Journal de botanique, dirigé par M. Morot ; V, 21. Feuille des jeunes naturalistes, dirigée par M. Dollfus ; XXI, 244. — Revue scientifique du Bourbonnais et du centre de la France ; IV, 1. — Société d'Histoire naturelle de Toulouse ; XXIV ; 3, 4 ; — XXV, 1. — Revue horticole des Bouches-du-Rhône 437, 1890. — C. R. des séances de la Société royale de botanique de Belgique ; séance 10 Janvier 1891. — Verhandlungen der K. K. zoologisch-botanischen Gesellschaft, Wien XL, d. 4. — La nuova Notarisia, 9 janvier 1891. Malpighia ; IV, 9, 10.

COMMUNICATIONS

M. Francisque MOREL continue le récit d'herborisations commencé à la séance du 20 janvier.